

Géothermies
Faisabilité bibliographique
mission BE Sous-sol

COMMUNE DE LES BORDES
Mairie
34 rue de la Mairie
45460 LES BORDES

Date proposition	Date de fin de validité	Commercial	Réf. Proposition
11/06/2025	11/07/2025	Hélène GALIA 06 40 51 05 73	D25106

N°	Désignation	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
ETUDE DE FAISABILITE BIBLIOGRAPHIQUE					3 616,11 €
1	Réunion de lancement/visite technique du site ; <s>réunion de présentation</s>	555,00	1	unité	555,00 €
2	Acquisition de données, Analyse du contexte géologique, hydrogéologique, environnemental et réglementaire, Configuration générale de la boucle géothermale (1 scénario SONDES avec logiciel EED + 2 scénarii NAPPE), description et budget des ouvrages et des essais, rapport ; A LA CHARGE DU CLIENT (ou son BE thermique) : données de consommation horaire en chaud/froid (idéalement STD) au pas horaire ; puissance et énergie annuelle ; débit horaire et volume annuel	2 700,00	1	forfait	2 700,00 €
3	Scénario supplémentaire (sondes avec logiciel EED OU nappe) : changement de périmètre de l'étude (ex. ajout d'un bâtiment ...)	600,00		unité	Option
4	Réunion en distanciel (<2h)	150,00	1	unité	150,00 €
5	Participation aux assurances (1)	3 405,00	0.062	%	211,11 €

Conditions de règlement : A réception

Total HT	3 616,11 €
Total TVA 20%	723,22 €
Total TTC	4 339,33 €

texte de garantie : 1. La participation aux frais d'assurance correspond uniquement aux clauses et conditions des contrats d'assurance souscrits par HydroGéologues Conseil dans le champ de l'obligation légale d'assurance pour ses activités. Il est important de noter que toute demande d'extension de garantie par rapport à nos contrats d'assurance donnera lieu à la facturation d'une participation complémentaire

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30047	14238	00021316101	48

Adresse: CIC TOURS GRAND SUD
Nom du propriétaire du compte: HYDROGEOLOGUES CONSEIL
Code IBAN: FR76 3004 7142 3800 0213 1610 148
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"



L'ensemble des montants indiqués tient compte de la réalisation successive par notre bureau d'études des phases citées ci-dessus et correspond à une acquisition progressive des éléments techniques au cours de l'avancement du dossier.

CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DES PRESTATIONS AU 2 FEVRIER 2015

1 - Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles pour l'exécution des prestations sont : le présent document signé des 2 parties.

2 - Déclarations sur l'honneur

Conformément aux articles 44, 45 et 46 du Code des Marchés Publics, la SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL, atteste être en règle et à jour de toutes ses obligations sociales, de ne pas être en liquidation, ou en redressement judiciaire, de ne pas être en infraction par rapport au Code Général des Impôts et de ne pas être sous une interdiction d'ordre législatif, réglementaire ou judiciaire.

Conformément au Code du Travail (décret n°97-638 du 31 mai 1997), la SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL atteste ne pas faire appel pour l'exécution de ses marchés à des salariés de nationalité étrangère que s'ils sont dument autorisés à exercer une activité professionnelle en France et à prévenir le Maitre d'Ouvrage de leur présence.

3 - Validité des prix et de l'offre

Les prix unitaires hors taxe indiqués sont fermes pour la durée prévisionnelle de la mission dans la mesure où les prix de l'offre sont acceptés dans un délai inférieur à 3 mois après la date de la remise de l'offre. Au-delà de cette durée, ils seront actualisés par référence à l'index d'ingénierie à la date d'établissement de l'offre et publié dans le Moniteur des Travaux Publics. Dans le cas d'un dépassement des délais pour une cause non imputable à la société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL ou en cas de modification des prestations demandées par le client, le prix peut faire l'objet d'une révision par voie d'avenant.

L'offre est à l'usage exclusif du destinataire et ne peut être utilisée à d'autres fins que celles pour lesquelles elle a été remise.

4 - Modalités de règlement

Un acompte de 33 % du premier élément de mission est facturé au démarrage de la mission. Puis la mission est facturée sur situation. Le solde interviendra à l'achèvement de la mission (remise du rapport définitif).

Le Maitre d'ouvrage se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de : **HYDROGÉOLOGUES CONSEIL au CIC : Banque 30047 - Guichet 14230 - Compte 00021316101 Clé 48 Identification internationale (IBAN) : FR76 3004 7142 3800 0213 2610 148 – BIC : CMCIFRPP**

Les factures sont payables dans un délai de 30 jours à compter de réception de la demande de paiement par le Maitre d'Ouvrage.

Conformément à la loi du 31/12/1992 (arrêté du 17/12/1993), des intérêts moratoires sont appliqués dans le cas où les sommes dues seraient versées après la date d'échéance. Ils s'élèvent à 2 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

5 - Démarrage des prestations

Le démarrage des prestations ne peut intervenir avant encaissement de l'avance ou du premier acompte et/ou réception de l'ordre de service.

En cas de retard dans le règlement de l'avance ou du premier acompte, les délais d'exécution sont automatiquement prorogés d'autant, sans préjudice de l'exercice du droit de la société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL de résilier le contrat si ce retard de paiement dépassait un mois.

5 – Informations à remettre et confidentialité

Le client met à la disposition de la société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL les informations qu'il détient et qui sont nécessaires à la mission de cette dernière, ou susceptibles d'en faciliter l'exécution et, le cas échéant, les documents dont il est fait mention au programme technique. La société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL s'engage à garder confidentielles les informations acquises au cours de l'exécution du contrat, sauf dispositions contraires de la législation.

6 – Utilisation des documents transmis au client

Les mémoires et rapports de la société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL ainsi que toutes les pièces, cartes ou documents quelconques qui leur sont annexés constituent un ensemble indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle de ces rapports ou de leurs annexes, ainsi que toute interprétation de ces rapports ou de leurs annexes au-delà des énonciations et indications de la société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL ou de leur utilisation à d'autres destinations que celles ayant motivé leur remise, ne saurait engager la responsabilité de celle-ci. La société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL ne saurait être rendue responsable des modifications apportées à son étude que dans la mesure où elle aurait donné par écrit son accord sur lesdites informations.

7 – Réception des prestations

Le délai d'acceptation ou de refus des documents est fixé à un mois après sa réception, délai au-delà duquel les documents sont réputés acceptés. Lorsqu'il y a des travaux pour la construction d'un ouvrage, la réception est constatée par un procès-verbal de réception signé du client et de la société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL.

8 – Nature et étendue des obligations

La société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL s'engage à mettre en œuvre les moyens, tant en personnel qualifié qu'en matériel, nécessaires à la réalisation des prestations (études et travaux), conformément aux règles de l'Art. Elle n'est tenue qu'à une obligation de moyens et son intervention exclut les aléas géologiques. Par aléa géologique, on entend la survenance de difficultés liées soit à tout élément dont la connaissance ne pouvait être acquise à partir des données disponibles et des moyens de reconnaissance normalement mis en œuvre, soit à des variations exceptionnelles des niveaux des nappes d'eaux souterraines. La SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL est autorisée à sous-traiter certaines prestations.

9 – Responsabilité

Chaque partie sera responsable de son personnel, de ses biens meubles et/ou immeubles, ainsi que de toutes les conséquences dommageables imputables à ses missions.

La responsabilité de la société HYDROGÉOLOGUES CONSEIL ne saurait être recherchée pour des dommages résultant d'erreurs provenant de défaut d'information du client (par exemple ancien site pollué...), de documents remis par le client sous sa responsabilité ou provenant d'un choix de fournisseurs ou sous-traitants ayant fait l'objet de réserves de la part de la SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL ou pour tout préjudice résultant d'une privation de jouissance, immobilisation, perte de production, perte de bénéfice et frais supplémentaires.

10 – Assurance

Chaque partie souscrit une assurance de responsabilité civile professionnelle pour les conséquences pécuniaires des différentes responsabilités lui incombant.

La SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL justifie d'un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité découlant des dispositions des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

11 – Résiliation

Le contrat pourra aussi être résilié en cas d'inexécution grave par l'une des Parties de ses obligations sans préjudice de tous dommages et intérêts pouvant être alloués par les tribunaux.

Dans le cas où cette résiliation serait imputable au Client, la SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL recevrait paiement de tous les coûts, frais et prestations qu'elle aurait engagés jusqu'à la date de résiliation.

12 – Litiges

Tout litige auquel pourrait donner lieu le contrat ou qui en serait la suite ou la conséquence et qui ne serait pas résolu amiablement, sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tours (France) et soumis au droit français.

13 – Dispositions générales

Sauf stipulation contraire expressément acceptée par la SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL, ses prestations sont réalisées aux présentes conditions générales. Le client accepte donc impérativement et sans réserve ces conditions. Toutes dispositions contraires émanant du client doivent en conséquence recevoir l'accord écrit de la SAS HYDROGÉOLOGUES CONSEIL.



Attestation

Extrait des 5 derniers avis à date de génération de l'attestation : 04/06/2025



HYDROGEOLOGUES CONSEIL

N° d'adhérent : 88995

Nombre total d'avis depuis l'adhésion : 41

Site internet : www.hydrogeol-avis.com



4.6/5

Note d'ensemble sur 41 avis

Indices détaillés	
Relation client	4.4
Ecoute et réactivité	4.5
Expertise et pertinence	4.7
Service / honoraires	4.3
Satisfaction du service	4.6
Recommandation	96%

Le service utilisé par Plus que pro pour l'intégrité et la traçabilité du recueil, du contrôle et de la diffusion des avis repose sur une sécurisation à 3 niveaux :



Traçabilité technologique des avis clients via la Blockchain

Aucune contestation possible !
Des avis authentiques sans aucune falsification ou manipulation. Ce que vous lisez est exactement ce qui a été écrit par le consommateur !



Recueil, contrôle et diffusion des avis clients encadrés par un processus rigoureux

L'avis est obligatoirement déposé par un véritable client de l'Entreprise concernée.

Arkhineo

Stockage sécurisé auprès d'Arkhineo, dans les data centers de la Caisse des Dépôts et Consignations

Stockage opposable aux tiers, valeur probante des avis clients. Un avis client ayant valeur de preuve !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.plus-que-pro.fr

Extraits d'avis. Retrouver la totalité des avis clients sur www.hydrogeol-avis.com

plus que pro



HYDROGEOLOGUES CONSEIL

 4.7

Etude faisabilité pour la création d'un forage irrigation à Montlouis/Loire 37

Très professionnelle, à l'écoute et respect des délais Je recommande vivement

Avis déposé le 02/06/2025 | Avis publié le 02/06/2025 |  Date de la prestation : mars 2025 |  CG2658516

 5.0

Assistance pour la création d'un réseau de piézomètres à Marigny Marmande (37)

Conseil et service au top.

Avis déposé le 26/05/2025 | Avis publié le 27/05/2025 |  Date de la prestation : mars 2025 |  EH2658521

 4.3

Expertise Géothermie Minimale Importance GMI, sondes géothermiques à Avrillé (49)

Entreprise très réactive et disponible.

Avis déposé le 27/02/2025 | Avis publié le 27/02/2025 |  Date de la prestation : février 2025 |  JG2602710

 4.0

Faisabilité : géothermie (nappe) - Résidence à Ballancourt / Essonne (91)

A ne pas négliger pour une faisabilité de projet de géothermie

Avis déposé le 05/02/2025 | Avis publié le 05/02/2025 |  Date de la prestation : janvier 2025 |  SS2582610

 5.0

Faisabilité : géothermie (sondes) - groupe scolaire à St Lyé la Forêt (45)

Un peu tôt pour juger mais la première impression est très bonne/

Avis déposé le 15/01/2025 | Avis publié le 15/01/2025 |  Date de la prestation : janvier 2025 |  JVB2568079

Avis clients contrôlés